gomme entre les doigts, si l'on écarte ceux-ci, il reprend sa forme et son volume primitifs. Si l'on courbe un roseau ou une lame en acier, qu'on l'abandonne ensuite à elle-même, elle reprend sa première forme. On a donné le nom d'élasticité à cette propriété qu'ont les corps de reprendre leur forme ou leur volume primitif altéré par une force quelconque, lorsque celle-ci vient à cesser.

P. RAMOISY.

Revue des faits scolaires.

ETATS-UNIS—Le School Board de Boston a adopté, relativement aux châtiments corporels, les propositions de sa commission. Ces châtiments ne pourront plus être infligés que par le directeur même de l'école ou par les personnes qu'il aura autorisées à le remplacer dans cet office. L'exécution de la sentence ne pourra avoir lieu que dans la séance scolaire qui suivra celle où la faute aura été commise. Il sera tenu un registre mentionnant tous les cas où un châtiment corporel aura été appliqué, spécifiant la faute ainsi punie, et indiquant l'effet de la punition sur la conduite et le caractère de l'élève.

Cet ensemble de mesures aura évidemment pour effet de restreindre considérablement l'emploi des punitions corporelles.

—Un littérateur américain, M. Richard Grant White, a publié dans le *North American Review* un article à sensation, qui a déchaîné contre lui un véritable orage dans le monde pédagogique des Etats-Unis. Il y déclare que l'école publique américaine est une institution manquée, qu'elle n'a rien fait pour élever le niveau intellectuel et moral de la nation ; qu'au contraire elle doit être rendue responsable, pour une large part, de l'abaissement de ce niveau et de l'accroissement de la criminalité. A côté de beaucoup d'exagérations et de paradoxes, il y a, nous semble-t il, dans les reproches adressés par M. White à l'école américaine une part de vérité ; et l'on ne peut qu'applaudir aux efforts des réformateurs qui s'efforcent de bannir de cette école le verbalisme étroit et routinier pour y faire pénétrer le veritable esprit de pédagogie.

—Dans la ville de Richmond (Indiana), un pasteur de sang mêlé, le Rév. J. M. Townsend, avait adressé à l'école du 4e district une demande d'admission pour sa fille, enfant de huit à neuf ans, dont le teint est aussi clair que celui de n'importe quelle jeune caucasienne ; ce pasteur désirait que sa fille suivît le cours d'allemand, qui n'est donné que dans cette école. L'institutrice, jugeant sur les apparences, prit l'enfant pour une " blanche," et l'admit dans sa classe ; mais dans le courant de la journée, la directrice de l'école apprit que la nouvelle élève appartenait à la race des " gens de couleur," et, conformément aux instructions du *School Board*, elle la renvoya chez ses parents avec une note explicative, portant que les enfants " blancs " étaient seuls admis au privilège d'apprendre l'allemand. Le père, qui occupe une position sociale élevée et qui est l'un des plus forts contribuables, fut très indigné ; il alla trouver les membres du *School Board*, et leur demanda de quel droit ils avaient pu décider que le teint d'un citoyen pourrait le priver de l'avantage de profiter des écoles publiques, pour l'entretien desquelles il avait à payer comme contribuable. On lui répondit qu'un édifice scolaire très convenable, pourvu d'excellents maîtres était à la disposition des enfants de couleur dans le quartier de South Maria street, et un autre dans celui de Gossetown ; mais que si l'on autorisait l'admission de son enfant dans une école " blanche " il y aurait immédiatement une douzaine de demandes du même genre dans l'espace d'une semaine ; cela conduirait à rendre les écoles mixtes, chose qu'il leur est impossible d'admettre. M. Townsend va faire un procès au *School Board* pour le contraindre à recevoir sa fille à l'école du 4e district.

—Dans le petit village de Moorfield, à l'école normale de Moody, la question de l'éducation des Indiens vient de recevoir une solution pratique. Quinze jeunes Indiennes y ont été amenées ; à leur arrivée, la population les traitait de " squaws " et plus d'un voisin se demandait si on ne serait pas obligé de les tenir en cage. Ces jeunes filles ont prouvé, par leurs rapides progrès, que la race indienne n'est pas rebelle à l'éducation et qu'elle peut être réellement civilisée. Elles s'intéressent vivement à tous les exercices de l'école,